

Questions orales

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—DEMANDE DE PROLONGATION DU DÉLAI D'APPROBATION DES PROJETS EN RAISON DE LA GRÈVE DES POSTIERS

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre chargé du programme Perspectives-Jeunesse. Étant donné que l'arrivée des demandes de subventions au bureau des coordonnateurs régionaux accusent des retards par suite de la grève des postiers, le ministre pourrait-il prolonger la période d'étude des projets Perspectives-Jeunesse dans les régions concernées?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je vais y réfléchir. Je doute beaucoup qu'on puisse justifier une prolongation de la période étant donné qu'un grand nombre de personnes en seraient affectées. Cependant, j'examinerai cette question à la lumière des conditions qui inquiètent le député.

M. Scott: Dans certaines régions du centre de l'Ontario, les coordonnateurs régionaux reçoivent encore des demandes qui ont été oblitérées avant le 21 février. Le ministre pourrait-il faire en sorte que les responsables aient le temps d'examiner avec soin toutes les demandes?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, je peux assurer au député que, si l'on a des preuves que les demandes avaient été postées ou envoyées, leur arrivée tardive ne causera aucun tort aux responsables et aux candidats qui n'y peuvent rien.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

ON EXIGE L'APPLICATION DE NOUVELLES NORMES NATIONALES POUR COMBATTRE LA POLLUTION

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Environnement.

Comme la loi sur l'hygiène des établissements industriels et commerciaux ne s'applique pas dans le secteur minier et que ces entreprises ne sont pas soumises à la loi sur la protection de l'environnement, le ministre peut-il dire s'il va s'acquitter dès maintenant de sa responsabilité en exigeant que le groupe de travail qui étudie la question dans son ministère se penche immédiatement sur le problème de Thetford Mines, et fasse rapport au plus tôt, à une date fixée, étant donné que les travailleurs de ce secteur exigent une vraie réponse cette fois-ci, et qu'il s'agit d'un des points en litige dans leur grève générale déclenchée mardi?

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre de l'Environnement): Monsieur le président, comme je l'ai déjà dit, un groupe de travail étudie actuellement la question des émissions provenant des mines d'amiante. Nous sommes en train d'établir des normes nationales, ou des objectifs nationaux, dont l'application sera de la responsabilité des provinces. En ce qui a trait au cas précis de Thetford Mines, j'ai discuté de cette question avec le ministre des Richesses naturelles du Québec lundi dernier, lorsque je l'ai rencontré à Montréal. Je lui ai offert ma collaboration quant à la possibilité de mettre à sa disposition les compétences que nous avons au sein du ministère afin de l'aider à établir

[M. Allmand.]

des normes qui seraient tolérables. De son côté, il m'a assuré qu'il avait augmenté le nombre d'inspecteurs qui seraient en mesure de lui dire si la compagnie en cause observe les règlements provinciaux.

M. Beaudoin: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire. L'honorable ministre provincial a-t-il manifesté le désir de collaborer avec les fonctionnaires du ministère fédéral, étant donné que cette question est à l'ordre du jour depuis le mois de mai 1949, soit après la grève d'Asbestos et de Thetford Mines? La même promesse avait alors été faite et, pour la gouverne de l'honorable ministre, rien de plus n'a été fait que ce qui l'avait été à ce moment-là.

Mme Sauvé: Monsieur le président, je pense qu'au moment de la grève de 1949, il s'agissait de questions d'hygiène industrielle. Nous discutons aujourd'hui des effets qui seraient non tolérables dans l'environnement ou d'émissions qui auraient des effets indirects sur la santé des individus.

Les deux niveaux de gouvernement sont conscients des nouveaux problèmes qui sont posés relativement à l'environnement, et c'est la raison pour laquelle le gouvernement fédéral et les provinces ont des ministères de l'Environnement qui s'occupent de ces questions.

Nous essayons en ce moment d'utiliser les lois qui sont à notre disposition pour en arriver à cerner ce problème et peut-être à forcer les compagnies à modifier certaines conditions de travail. Cependant je dois dire aux honorables députés que, si la loi sur les contaminants de l'environnement était adoptée le plus tôt possible, nous pourrions, grâce aux pouvoirs résiduels de cette loi, nous occuper de façon un peu plus efficace de cette question.

* * *

● (1450)

[Traduction]

L'IMMIGRATION

L'AIDE À L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS À VANCOUVER—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Art Lee (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre responsable de l'immigration. Étant donné qu'il faudrait accroître l'aide financière aux enseignants de Vancouver qui apprennent l'anglais aux enfants d'immigrants pour leur permettre d'avoir une bonne instruction, le ministre voudrait-il examiner cette question avec le ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique, même si cette question relève immédiatement de ce personnage provincial?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je sais bien sûr que le nombre d'élèves des écoles primaires et secondaires dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français s'est accru par suite de l'immigration. Il y a eu des réunions entre mes fonctionnaires et les représentants d'un grand nombre de conseils scolaires dont celles de Vancouver, pour examiner la question et envisager les moyens d'y remédier. Nous collaborons étroitement avec des organismes bénévoles que nous aidons financièrement et ce programme est en voie d'être amélioré et élargi. Nous voulons bien coopérer mais, en dernière analyse, l'instruction est une affaire provinciale et c'est cette considération qui doit prévaloir; je rencontrerai probablement le minis-